Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

MANAGEMENT DU SPORT

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C10 : COORDONNER UNE STRUCTURE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES, ARTISTIQUES ET ACCOMPAGNER SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
MANAGEMENT DU SPORT	3,0 INDICATIF, À CONFIRMER PAR LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : UCPA, ASSOCIATION DÉCLARÉE, SITE D'ACTIVITÉS SPORTIVES ÉTUDIÉ DANS LE CADRE DU DOSSIER : CENTRE DE LOISIRS SPORTIFS DE BORDEAUX-MÉRIGNAC

Important : le libellé C10 désigne une compétence du parcours Management du sport. La licence STAPS ne comporte pas, au niveau national, de sujet écrit C10, de durée ou de coefficient uniques. La durée de 3 heures et le coefficient indicatif de 3,0 affichés ici constituent des paramètres de composition de ce sujet et doivent être vérifiés au regard des modalités de contrôle des connaissances de l'établissement concerné.

Vous intervenez comme chargé de mission auprès de la direction d'un centre de loisirs sportifs exploité par l'UCPA. L'UCPA est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, qui organise notamment des séjours et activités sportives. Les éléments propres au centre, les données financières, les échanges contractuels et les résultats d'enquête présentés dans le dossier sont des données de cas construites pour l'épreuve. Ils ne constituent pas des informations publiées sur l'UCPA.

Le centre emploie 24 salariés permanents et renforce ses équipes lors des périodes de forte activité. Il propose des activités de fitness, d'escalade et de sports collectifs, à destination des particuliers, des associations et des entreprises. Sa direction étudie le lancement d'une offre annuelle « Sport santé et activité physique adaptée » destinée aux adultes du secteur de Bordeaux-Mérignac.

Vous devez analyser une situation contractuelle concernant un intervenant, établir un diagnostic de la structure et apprécier la faisabilité financière de l'offre. Répondez de façon structurée en vous appuyant sur les documents DT 1 à DT 3. Les calculs doivent être détaillés et les conclusions justifiées. Les montants sont exprimés hors taxes, sauf indication contraire.

PARTIE 1 : Analyse juridique d'une relation contractuelle (7 points)

Qualification des faits, règles applicables et résolution motivée

À partir de la situation présentée ci-dessous et des extraits du DT 1, analysez la relation entre le centre et l'intervenant en appliquant le syllogisme juridique : qualification juridique des faits, problème de droit, règle de droit applicable et solution motivée de l'espèce.

Depuis huit mois, M. Lenoir, titulaire d'une entreprise individuelle immatriculée, anime des séances collectives au centre. Un contrat de prestation de services prévoit une rémunération de 45 euros par séance facturée et indique que l'intervenant organise librement son activité. En pratique, la responsable du centre fixe les horaires et les séances à assurer chaque semaine, impose l'utilisation du matériel et de la tenue du centre, contrôle les présences au moyen d'une application interne et adresse des avertissements écrits en cas d'absence non remplacée. M. Lenoir ne peut pas se faire remplacer sans autorisation. Il facture chaque mois le centre et travaille également, de façon occasionnelle, pour une autre structure sportive. Aucun contrat de travail n'a été signé.

1.1 (1,5 point) Qualifiez juridiquement les faits utiles. Distinguez les stipulations du contrat des conditions concrètes d'exécution de la prestation et identifiez les indices pertinents pour apprécier l'existence éventuelle d'un lien de subordination.

1.2 (1 point) Formulez le problème de droit sous la forme d'une question générale, sans reprendre uniquement les noms des personnes concernées.

1.3 (2,5 points) Exposez la règle de droit applicable en mobilisant les textes et la décision de justice du DT 1. Précisez la portée de la présomption liée à l'immatriculation de l'intervenant et les critères permettant de caractériser un lien de subordination.

1.4 (2 points) Résolvez le cas selon le syllogisme juridique. Concluez sur la qualification la plus probable de la relation et indiquez les conséquences principales pour les parties, sans affirmer qu'une juridiction a déjà statué sur cette situation.

PARTIE 2 : Analyse managériale et stratégique (7 points)

Diagnostic interne et externe, choix managériaux et préconisations

La direction souhaite lancer l'offre « Sport santé et activité physique adaptée » à partir de septembre 2026. Elle vise principalement les adultes de 45 à 70 ans, les personnes reprenant une activité physique et les entreprises locales souhaitant proposer une activité à leurs salariés. Le centre envisage un cycle annuel comprenant deux séances encadrées par semaine, un entretien d'accueil et un bilan trimestriel.

Les données du DT 2 indiquent que les créneaux du soir sont fortement occupés, que le centre dispose d'un espace polyvalent peu utilisé en journée et que plusieurs acteurs locaux proposent déjà des activités de remise en forme. Une enquête exploratoire menée auprès de 120 habitants a recueilli 78 réponses : 46 personnes déclarent être intéressées par une offre encadrée, 19 demandent davantage d'informations et 13 ne sont pas intéressées. Cette enquête de convenance ne constitue pas un échantillon représentatif de la population locale.

Premiers éléments de diagnostic

Éléments observés	Données disponibles
Ressources humaines	24 salariés permanents ; un éducateur formé à l'activité physique adaptée ; besoins de formation complémentaire pour l'équipe d'accueil
Équipements	Espace polyvalent disponible en journée ; matériel de mesure et de suivi à compléter
Activité existante	Forte occupation des créneaux du soir ; disponibilité plus importante en journée
Demande exploratoire	46 réponses intéressées sur 78 réponses reçues ; enquête de convenance auprès de 120 habitants sollicités
Concurrence	Deux salles de remise en forme et une association proposant des activités douces dans la zone de chalandise
Partenariats envisageables	Maisons sport-santé, professionnels de santé, entreprises et collectivités du secteur

Données de cas fournies à la direction du centre.

2.1 (2 points) Réalisez un diagnostic synthétique de la structure en distinguant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Justifiez chaque élément par une information issue du dossier et distinguez les facteurs internes des facteurs externes.

2.2 (2,5 points) Complétez le tableau DR 1 en classant les facteurs PESTEL proposés. Pour chaque dimension, indiquez un facteur pertinent pour le projet, son effet possible sur le lancement de l'offre et un niveau de vigilance justifié.

2.3 (2,5 points) Évaluez les choix managériaux envisagés et formulez trois préconisations opérationnelles. Pour chacune, précisez l'objectif poursuivi, le responsable ou les partenaires à mobiliser, une échéance et un indicateur de suivi. Votre réponse doit notamment traiter la coordination des salariés, la qualité de l'information destinée aux publics et la sécurisation des partenariats ou des compétences nécessaires.

PARTIE 3 : Analyse économique et financière (6 points)

Exploitation des données comptables et étude de faisabilité de l'offre

La direction vous demande d'étudier les résultats simplifiés du centre et la rentabilité prévisionnelle du nouveau cycle. Utilisez les données du DT 3. Pour l'analyse prévisionnelle, retenez une capacité maximale de 200 adhérents pour le cycle annuel, un tarif annuel de 320 euros par adhérent, un coût variable de 128 euros par adhérent et des charges fixes spécifiques de 26 000 euros. Les inscriptions prévisionnelles sont estimées à 150 adhérents pour la première année.

Pour les calculs, la marge sur coût variable unitaire est égale au prix de vente unitaire diminué du coût variable unitaire. Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires peut être calculé par la relation : charges fixes divisées par le taux de marge sur coût variable. Le taux de marge sur coût variable est égal à la marge sur coût variable rapportée au chiffre d'affaires.

Données simplifiées du centre

Postes	Exercice 2024	Exercice 2025
Chiffre d'affaires	660 000	720 000
Charges variables	396 000	432 000
Marge sur coûts variables	264 000	288 000
Charges fixes	246 000	252 000
Résultat d'exploitation simplifié	18 000	36 000
Marché local estimé en chiffre d'affaires pour 2025	2 300 000	2 400 000

Données comptables de cas, en euros hors taxes.

3.1 (2 points) Calculez, pour 2025, le taux de marge sur coûts variables et le taux de rentabilité d'exploitation simplifié, défini ici comme le résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires. Calculez également l'évolution du chiffre d'affaires entre 2024 et 2025 en pourcentage. Présentez les calculs et interprétez brièvement les résultats.

3.2 (2 points) Pour le nouveau cycle, calculez la marge sur coût variable par adhérent, le taux de marge sur coût variable, le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et le nombre minimal d'adhérents nécessaire pour atteindre le seuil de rentabilité. Arrondissez le nombre d'adhérents à l'entier supérieur.

3.3 (2 points) À 150 adhérents, calculez le chiffre d'affaires prévisionnel, les charges variables totales et le résultat prévisionnel spécifique du cycle. Calculez la part de marché locale du centre en 2025 à partir des données fournies. Concluez sur la faisabilité financière du projet en signalant une limite importante des données ou des prévisions.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : EXTRAITS JURIDIQUES RELATIFS À LA PRESTATION DE SERVICES ET AU LIEN DE SUBORDINATION

Code civil, article 1103 : « Les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits. »

Code civil, article 1104 : « Les contrats doivent être négociés, formés et exécutés de bonne foi. Cette disposition est d'ordre public. »

Code du travail, article L. 8221-6, I et II, extrait : les personnes physiques immatriculées au registre national des entreprises, dans les conditions prévues par cet article, sont présumées ne pas être liées au donneur d'ordre par un contrat de travail. L'existence d'un contrat de travail peut toutefois être établie lorsque les prestations sont fournies dans des conditions qui placent ces personnes dans un lien de subordination juridique permanente à l'égard du donneur d'ordre.

Cour de cassation, chambre sociale, 13 novembre 1996, pourvoi n° 94-13.187, Société générale : visa : article L. 121-1 du Code du travail, devenu notamment l'article L. 1221-1 du Code du travail. Attendu de principe, extrait : « le lien de subordination est caractérisé par l'exécution d'un travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné » ; l'intégration dans un service organisé constitue un indice lorsque le donneur d'ordre détermine unilatéralement les conditions d'exécution du travail. Cette référence jurisprudentielle fournit un critère d'analyse ; la qualification dépend de l'examen des conditions réelles de travail.

Repères méthodologiques : la qualification retenue par les parties dans un contrat ne suffit pas, à elle seule, à déterminer la nature de la relation. L'analyse porte sur les faits et les conditions effectives d'exécution. Une requalification éventuelle relève de l'appréciation du juge compétent, au vu des éléments soumis.

DT 2 : ÉLÉMENTS DE CONTEXTE STRATÉGIQUE ET ENQUÊTE DE CLIENTÈLE

Les éléments ci-dessous décrivent le cas étudié et ne constituent pas une étude de marché représentative. Ils servent de base au diagnostic et à la préparation d'une décision de lancement.

Facteurs de l'environnement à examiner

Dimension	Facteur documenté dans le cas
Politique	La collectivité locale souhaite favoriser l'accès à l'activité physique et peut proposer un appel à projets annuel.
Économique	Les ménages arbitrent leurs dépenses de loisirs ; les entreprises locales peuvent financer certaines actions de qualité de vie au travail.
Socioculturelle	Des habitants expriment un intérêt pour une pratique encadrée et progressive, mais l'enquête disponible n'est pas représentative.
Technologique	Le suivi des inscriptions et des présences peut être réalisé au moyen de l'outil numérique déjà utilisé par le centre.
Environnementale	Les déplacements vers le centre et la disponibilité des espaces influencent les créneaux et la fréquentation.
Légale	L'encadrement rémunéré d'activités physiques et sportives est soumis aux exigences applicables de qualification, de déclaration et de sécurité.

Pistes de travail à confronter au diagnostic du candidat.

Résultats de l'enquête exploratoire

Réponse	Nombre de réponses
Intéressées par une offre encadrée	46
Demandent davantage d'informations	19
Non intéressées	13
Total des réponses reçues	78

Enquête de convenance : 120 personnes sollicitées, 78 réponses reçues.

DT 3 : TABLEAU FINANCIER SIMPLIFIÉ ET PARAMÈTRES PRÉVISIONNELS DU NOUVEAU CYCLE

Les chiffres du tableau sont des données de cas simplifiées. Ils ne comprennent pas les impôts, les frais financiers ni les éventuels coûts indirects non affectés au cycle. Les coûts prévisionnels spécifiques sont réputés proportionnels au nombre d'adhérents pour les coûts variables et constants pour les charges fixes, dans la limite de capacité indiquée.

Compte de résultat simplifié du centre

Postes	2024	2025
Chiffre d'affaires	660 000	720 000
Charges variables	396 000	432 000
Marge sur coûts variables	264 000	288 000
Charges fixes	246 000	252 000
Résultat d'exploitation simplifié	18 000	36 000
Marché local estimé, chiffre d'affaires 2025	2 300 000	2 400 000

En euros hors taxes.

Hypothèses de l'offre annuelle Sport santé

Paramètre	Valeur
Tarif annuel par adhérent	320 euros
Coût variable par adhérent	128 euros
Charges fixes spécifiques annuelles	26 000 euros
Prévision d'inscriptions en première année	150 adhérents
Capacité maximale du cycle	200 adhérents

Hypothèses arrêtées pour l'étude prévisionnelle du cas.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 2.1 et 2.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir des informations des DT 1 et DT 2 et de votre analyse. Pour le diagnostic, indiquez des éléments précis du cas. Pour PESTEL, indiquez un effet plausible et un niveau de vigilance : faible, moyen ou élevé. Vous pouvez reproduire ce document sur votre copie si nécessaire.

Tableau de diagnostic stratégique et PESTEL à compléter

Outil	Catégorie ou dimension	Élément du cas	Effet ou justification	Niveau de vigilance
SWOT	Force 1			
SWOT	Force 2			
SWOT	Faiblesse 1			
SWOT	Faiblesse 2			
SWOT	Opportunité 1			
SWOT	Opportunité 2			
SWOT	Menace 1			
SWOT	Menace 2			
PESTEL	Politique			
PESTEL	Économique			
PESTEL	Socioculturelle			
PESTEL	Technologique			
PESTEL	Environnementale			
PESTEL	Légale			

Les cases marquées par « ... » sont à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.